La Charbonnière

Bulletin Municipal N° 76

JANVIER 2017

SOMMAIRE

Le mot du maire

Informations Municipales

Etat-Civil

Travaux

Actualités

Festivités

Infos et Agenda

Vœux de la Municipalité

Le Maire et les conseillers municipaux vous accueilleront le

Samedi 21 janvier 2017

à 11 heures

Salle du conseil

pour partager le verre de l'amitié.

Venez nombreux !

Madame, Monsieur, mes Chers Concitoyens,

En ce début d'année 2017, je vous présente mes meilleurs vœux ainsi que ceux de toute l'équipe municipale et des employés communaux qui s'activent tout au long de l'année au bon fonctionnement de nos services auprès de la population.

Une nouvelle année qui commence, c'est l'occasion d'évoquer les projets qui doivent être réalisés ; c'est aussi le moment de faire le bilan de l'année écoulée.

En matière de travaux, 2016 aura été une année de transition entre 2015 qui aura connu la conclusion d'un chantier prioritaire et important avec la rénovation totale de notre école et 2017 qui verra l'agrandissement et la modernisation de la salle polyvalente.

A l'école, les enfants et leurs familles, les enseignants et tous les personnels communaux qui y travaillent, apprécient la qualité de l'accueil et le confort de la vie scolaire et périscolaire. L'école est un élément fondamental pour l'attractivité de notre commune qui compte des effectifs scolaires stables grâce à une population rajeunie. L'école, c'était notre investissement prioritaire. Il est désormais réalisé et nous veillons à son bon fonctionnement.

Depuis octobre 2016, le deuxième grand chantier du mandat a commencé. Il s'agit de l'extension et de la rénovation de la salle polyvalente. Au début de l'été 2017, notre commune devrait être dotée d'une structure digne des nombreux événements associatifs, culturels et festifs qui se déroulent régulièrement chaque année tout en permettant l'éclosion de nouvelles initiatives d'animation.

Enfin, 2017 verra la naissance de la nouvelle communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge qui comptera 29 communes et près de 20.000 habitants. Elle constituera pour nous tous un nouvel espace de développement avec le renforcement des services à la population. Au cours du premier trimestre de cette année, nous vous proposerons une réunion publique d'information sur l'organisation communautaire et le fonctionnement des divers services.

Vous le voyez, mes Chers Concitoyens, l'année 2017 s'annonce riche en projets et en activités. Autant de signes encourageants pour l'avenir !

Avec tous nos vœux de bonne année et très bonne santé à vous toutes et tous.

Jacques-Bernard Magner

Sénateur-Maire

Cimetière
Aménagement
d'un espace cinéraire

Attribution du marché à la Marbrerie Borro, pour l'aménagement d'un espace cinéraire dans le cimetière, comprenant un jardin du souvenir avec porte-épitaphes, des cavurnes ainsi que des cases de columbarium.

Communauté de Communes

Depuis le 1er janvier, une nouvelle communauté de commune nommée « **Combrailles Sioule et Morge** » est née de la fusion de Côtes de Combrailles avec Manzat Communauté, étendue à huit communes du Pays de Menat (Blot-l'Eglise, Saint-Pardoux, Marcillat, Saint-Quintin-sur-Sioule, Lisseuil, Saint-Rémy-de-Blot, Pouzol et Saint-Gal-sur-Sioule). Le siège social se situe à Manzat. Le Président est Jean-Marie Mouchard, maire de Loubeyrat.

Le sapin de Noël a été décoré avec les emballages cadeaux fabriqués par les bénévoles de l'atelier « les petites mains » .

Informations Municipales
Principales délibérations du Conseil

Mur dans le bourg

Murs de soutènement

La municipalité a décidé de procéder à la réfection d'un mur de soutènement dans le bourg ainsi que celui qui soutient le chemin dans le village de Laisles.

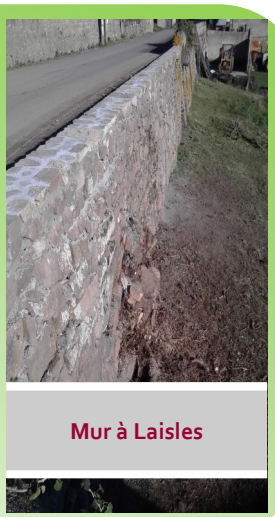

Mur à Laisles

SBA

Un lieu a été délimité sur un terrain communal entre Puy-Gilbert et les Peytoux pour y implanter un conteneur de récupération d'ordures ménagères destiné aux habitants du village des Peytoux, trop difficilement accessible aux camions du SBA durant la période hivernale.

Sécurité

Une signalisation « pédagogique » est mise en place aux accès du Chemin des Ecoliers ainsi que sur le chemin des Ecuries afin de sensibiliser les automobilistes à la présence d'enfants allant à l'école à pied.

Etat-Civil

Naissances

Le 05 décembre 2016 : Manon TERNISIEN,
fille de Pierre TERNISIEN et de Julie OSBÉRY, Les Forges

Le 29 décembre 2016 : Louison DEMONET HUET,
fille de Cédric HUET et d'Audrey DEMONET, Puy Gilbert

Décès

Le 04 octobre 2016 : Michel ESPAGNOL à l'âge de 81 ans
Le 01 novembre 2016 : Jean ESPAGNOL à l'âge de 88 ans

2

Salle Polyvalente

Le chantier de la salle polyvalente est lancé depuis le mois d'octobre. Les engins de chantier ont pris place sur le site et les travaux vont bon train. La phase démolition est maintenant terminée à l'intérieur et les fondations sont prêtes à recevoir l'agrandissement prévu.

Lot 1	Démolition gros œuvre	THAVE CONTRUCTIONS	63200	St Bonnet-près-Riom
Lot 2	Façades	SARL KESER	63360	Gerzat
Lot 3	Charpente Métallique	LACQUIT	63800	Cournon
Lot 4	Couverture tuiles zinguerie	SA NAVARON	63540	Romagnat
Lot 5	Etanchéité	ENT SUCHET	03300	Cusset
Lot 6	Menuiseries extérieures	SAS CHRISTIAN PERRET	63670	La Roche Blanche
Lot 7	Menuiseries intérieures	EURL LOPITAUX LECUYER	63330	Pionsat
Lot 8	Cloisonnement peinture	ENT,CEDRIC PHILIPPE	63460	Beauregard Vendon
Lot 9	Carrelage faïence	GROUPE BERNARD SEA	63200	Mozac
Lot 10	Chauffage plomberie sanitaire VMC	AC2S	63770	Les Ancizes Comps
Lot 11	Electricité	ELECTRICITE TAUVERON	03600	Commentry
Lot 12	Matériel de cuisine	SAS I.F.C	63510	Aulnat

Pour information :

La municipalité rappelle que le chantier de la salle polyvalente **est interdit** au public.

3 questions à ...

Florence Rousseau

(responsable de la restauration scolaire)

Parmi les 117 élèves de l'école, combien de convives réguliers sont inscrits à la cantine? Combien d'adultes encadrent les repas ?

Quatre-vingts élèves mangent régulièrement à la cantine. Occasionnellement, l'effectif peut atteindre 90 élèves. C'est d'ailleurs le maximum d'enfants que la cantine peut accueillir.
Selon les jours, **trois ou quatre adultes** sont présents pour encadrer les élèves pendant le repas et assurer la surveillance et l'animation.

Comment sont préparés les repas ? Comment luttez-vous contre le gaspillage de nourriture?

Les repas sont préparés à la **cuisine centrale de Loubeyrat**. Je récupère les bacs gastronomiques en fin de matinée avec un véhicule équipé d'un caisson chauffant pour assurer **la liaison chaude**.
Pour lutter contre le gaspillage, je communique tous les jours avec la cuisine centrale. On arrive en moyenne à **60 grammes de déchets par enfant.** Ce bon chiffre est dû à la vigilance du personnel encadrant les repas qui incite les enfants à « **goûte**r » tous les aliments et à se servir en fonction de leur appétit.

La qualité de la nourriture est elle satisfaisante pour les familles? Avez-vous des remarques ou observations qui vous sont faites à propos de la restauration scolaire ?

Les repas sont **bio** et proviennent de producteurs locaux qui approvisionnent la plateforme Agrilocal. Le tarif unique est actuellement de **3,50 € par repas.**
Depuis que le service est en place, je n'ai pas eu personnellement de remarques ou de réclamations sur le fonctionnement du restaurant scolaire qui semble donner toute **satisfaction aux enfants et leurs familles.**

Commémoration du 11 novembre

Au cimetière...

La municipalité a inauguré l'installation de trois plaques émaillées portant les noms de 77 jeunes soldats de la commune qui ont été tués pendant la première guerre mondiale de 1914 à 1918.

Une gerbe a été déposée par Sébastien Portier, adjoint au maire et chef du corps des sapeurs-pompiers de la commune en présence de nombreux participants, du porte-drapeau, des élus municipaux ainsi que des enfants de l'école.
Une minute de silence a été observée en mémoire de ces soldats morts pour la France.

Au monument aux morts...

Les noms de ces 77 jeunes hommes ont été lus par les élèves au cours de la traditionnelle cérémonie qui s'est déroulée au monument aux morts, en présence du directeur de l'école et des enseignants. Un moment de recueillement important pour perpétuer la mémoire due aux morts de la première guerre mondiale en associant les victimes des attentats terroristes perpétrés en France en 2015 et 2016.

Téléthon

Tripes

Plusieurs associations de la commune se sont mobilisées pour le Téléthon. Ainsi le 26 novembre, 66 personnes ont participé au repas « tripes » à la salle du préau. Le 3 décembre, le mauvais temps et le froid n'ont pas découragé les marcheurs. Plus de cinquante personnes ont rejoint le site de Combronde en randonnée pédestre.

Repas du club de l'Amitié

Le club de l'Amitié, quant à lui, a réuni plus de cinquante personnes autour d'un bon repas et fait don de près de 350 € au Téléthon. Grâce aux bénévoles et aux généreux donateurs, la commune de Charbonnières-les-Vieilles a collecté plus de 2 100 € cette année. Un grand merci à tous les participants!

Randonnée pédestre

La fête du pressoir au Moulin des Desniers

Comme chaque année les membres de l'association « Les Amis du Moulin des Desniers » se sont affairés à satisfaire les nombreux amateurs de jus de pommes et de pain cuit au bois dans le four du moulin. La présence d'exposants locaux, les promenades en calèche ont permis à tous de profiter au maximum de cette fête du pressoir dans le cadre magnifique du Moulin des Desniers qui a connu une affluence record.

Rencontre d'Artistes

Après le succès de l'exposition de juillet, l'art prend sa place à Charbonnières-les-Vieilles. Une exposition de peintures, sculptures, gravures et céramiques a été installée dans la salle du conseil. Le vernissage de l'exposition a connu un vif succès, en présence de la députée Christine Pirès-Beaune, d'élus de la commune et des communes voisines. Les visiteurs sont venus nombreux pour apprécier les œuvres de Mandelle Besset, Didier Doignon, Joël Dublanchet, Yann Faure, Christine Gardarin, HenriJean, Guy Lanchais, Marilys Ménal et René Pérazzi. L'exposition peut être visitée jusqu'au 21 janvier.

Marché de Noël à l'école

Les enseignants, les Amis de l'école et le personnel communal ont organisé le marché de Noël dans l'enceinte de l'école. Les enfants ont fait la traditionnelle photo souvenir en présence du père Noël. Les visiteurs ont pu acheter les objets fabriqués par les enfants. L'argent récolté permettra aux élèves de participer à des sorties éducatives.

Classes de découverte

A l'école, les classes de découverte sont remises au goût du jour! Cette année les 20 CP et 24 CM1/CM2 se rendront sur l'ile d 'Oléron du 29 mai au 2 juin pour découvrir les métiers de la mer. Afin de participer au financement de ce séjour, les élèves ont réalisé des boîtes à pièces disposées dans les commerces locaux ainsi qu'un stand de vente d'objets installé lors de certains événements dans la commune. Les petits dons permettront d'aider l'école et les familles à financer ce projet.

Sainte Barbe

Le 10 décembre les sapeurs pompiers de Charbonnières-les-Vieilles se sont retrouvés afin de célébrer la Sainte-Barbe. Lors de cette cérémonie, deux pompiers ont été distingués : Jérémy Grebil a été nommé Sapeur 1ère classe et Claude Espagnol a été promu au grade d'adjudant. Après la cérémonie, tous les pompiers se sont retrouvés autour du repas traditionnel.

5

Infos

Recensement Citoyen Obligatoire (RCO):

Les jeunes gens (garçons et filles), nés entre le 01/01/2001 et le 31/03/2001, doivent se présenter en personne en mairie avant le 31/03/2017 et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille.

La mission locale c'est quoi?

Vous avez entre 16 et 25 ans, avec ou sans diplôme, besoin d'un coup de pouce, la mission locale est là pour vous conseiller et vous aider dans la construction de votre projet professionnel, dans votre recherche de formation, de stage ou d'emploi et dans toutes vos démarches de la vie quotidienne.

Un accueil de proximité : 3 antennes à Riom ☎ 04 73 38 50 13, les Ancizes-Comps ☎ 04 73 86 82 14, et Saint Gervais d'Auvergne ☎ 04 73 85 85 75, des permanences dans 12 communes. Pour plus de renseignement : www.mission-locale-riom-limagne-combraille.net

Service civique :

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, seuls comptent les savoirs être et la motivation.

Le service Civique peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales, sur une période de 6 à 12 mois, pour une mission d'au moins 24h par semaine. Un engagement de service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'étude ou un emploi à temps partiel. Pour plus de renseignement www.service-civique.gouv.fr

Bus des montagnes : Un voyage mensuel est organisé chaque 2ème JEUDI du mois en direction de Clermont-Fd. Ce service s'adresse à tous les habitants. L'inscription est nécessaire avant 12h au 04.73.86.74.91 le mardi précédant le voyage. Départ 13h05 devant l'église de Charbonnières-les-Vieilles.

Ateliers d'accompagnement informatique

La médiathèque de Manzat renouvelle sa proposition d'aide à l'informatique. Les rendez-vous sont les jeudis de 10h30 à 12h. Une aide vous sera apportée en Bureautique, Internet, Messagerie. Le minimum requis est d'avoir un ordinateur à la maison. 2 stagiaires par session, sur inscription au 04 73 86 99 28. Prochaines dates : 12 et 26 janvier, 9 et 23 février, 9 et 23 mars, 6 et 20 avril, 11 mai et 8 et 22 juin.

Activités

Installation d'une kinésithérapeute avec Christèle CHOMILIER au cabinet de la Brousse : **Christel MAGNIER** intervient au cabinet les matins et au domicile ensuite. Vous pouvez la joindre au ☎04 73 86 60 59.

Danielle AMOUROUX informe sa clientèle qu'elle a arrêté son activité de coiffure depuis le 1er janvier 2017.

Agenda

Report du repas des Aînés.

En raison des travaux de rénovation et d'extension de la salle polyvalente, le traditionnel repas des Aînés de la commune organisé par le CCAS n'aura pas lieu au cours du mois de janvier. Afin d'assurer son déroulement dans de bonnes conditions, il a été décidé de le reporter en septembre. Ainsi, les participants pourront être accueillis dans le nouvel équipement plus spacieux et rénové.

Samedi 21 janvier

Assemblée générale du club de l'Amitié

A 14 h salle du préau

Samedi 28 janvier

FOIRE

de Charbonnières-les-Vieilles

A partir de 8 heures

Présentation de bovins, ovins, chevaux, chèvres, lapins…
Exposition de matériels agricoles.
De nombreux exposants et vente de produits locaux.
Repas de la foire chez les restaurateurs.

Vendredi 10 février

Soirée Chandeleur

des Amis de l'Ecole

Avec tirage au sort d'une tombola et vente de crêpes salées et sucrées.

Quizz

Que suis-je?
Où suis-je?

Réponse du précédent Quizz : puits en face du moulin des Palles.

La Charbonnière

Bulletin Municipal N° 77

AVRIL 2017

SOMMAIRE

Le mot du maire

Informations Municipales

Travaux

Budgets

Ecole

Actualités

Etat-Civil

Info et Agenda

Election présidentielle

23 avril et 7 mai

Bureau de vote ouvert de 8h à 19h

*****

Elections législatives

11 et 18 juin

Bureau de vote ouvert de 8h à 18h

Commémoration du 8 mai 1945 à 11 h

Suivie d'un vin d'honneur

À la salle du préau

Madame, Monsieur, Mes chers Concitoyens,

En ce mois d'avril 2017, nous arrivons à mi-mandat. En 2014, notre équipe municipale avait pris un certain nombre d'engagements, proposé des projets d'investissement et mis en place une méthode de travail basée sur la répartition des tâches entre les élus ainsi que la concertation avec les administrés.

Après la rénovation complète de l'école en 2015, la salle polyvalente agrandie et rénovée sera opérationnelle à la rentrée 2017. Dès cette fin d'année, nous élaborerons le projet de réfection du stade et de construction des nouveaux vestiaires-douches. La feuille de route que nous nous étions fixée sera donc respectée.

En même temps que les trois grands projets, de nombreuses réalisations sont en cours ou à l'étude : la dénomination des rues et chemins de nos villages, la rénovation du cimetière, la mise aux normes des bâtiments communaux, la poursuite du programme de voiries et le diagnostic de l'état des réseaux d'assainissement et de nos stations d'épuration.

Comme chaque année, vous trouverez dans *La Charbonnière* la synthèse du budget que nous avons voté le 14 avril. Avec plus d'un million d'euros en investissement, le financement de la salle polyvalente y tient une large place en dépenses et recettes avec 77 % de subventions obtenues. Quant au budget de fonctionnement, il approche les 900.000 € sans augmentation des taxes locales et grâce à un excédent reporté 2016 de 190.000 € qui montre la reconstitution de notre capacité d'autofinancement.

L'année 2017 sera une étape importante pour notre commune. D'avril à juin, l'élection présidentielle puis le scrutin des législatives redéfiniront le projet politique pour notre pays avec des conséquences importantes pour les communes. Les interventions de l'Etat, notamment en faveur des emplois aidés dans nos services municipaux ou des subventions pour nos équipements, sont indispensables et déterminantes. Espérons qu'elles seront maintenues, voire augmentées dans la prochaine législature !

Par ailleurs, l'intégration à la grande communauté de communes *Combrailles, Sioule et Morge*, malgré la complexité du lancement de cette nouvelle organisation territoriale constitue une belle opportunité pour notre développement et en faveur des services à la population.

Vous le voyez, mes chers Concitoyens, cette année sera fertile en évènements. L'équipe municipale poursuivra son action à votre service et pour le développement harmonieux de notre commune.

Jacques-Bernard Magner
Sénateur-Maire

Création d'un poste d'agent administratif polyvalent en CUI-CAE

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de créer un poste d'agent administratif polyvalent en CUI-CAE de 26 heures hebdomadaires à compter du 1er janvier 2017, pour une durée d'un an. Aux côtés des secrétaires titulaires, l'agent participe aux missions d'accueil de l'Agence Postale Communale, à l'entretien des locaux, et assure deux séances d'animation TAP par semaine à l'école.

Eclairage public

Il a été décidé de compléter l'éclairage public au village des Chartres sur la D16. Avec la participation du SIEG (Syndicat intercommunal d'électricité et de gaz), la commune financera l'implantation de cet éclairage supplémentaire à hauteur de 1 720,18 €.

Dénomination des chemins des villages

La population de Charbonnières-les-Vieilles connait un accroissement et un renouvellement constant. La commission des villages a été chargée par le Conseil Municipal d'organiser les réunions de concertation pour attribuer des noms aux chemins dans les villages. Sept réunions ont été tenues en mairie avec la participation de plus de 150 personnes.

De nouvelles réunions, dans les villages cette fois, devraient permettre de déterminer des lieux d'implantation des plaques de rues et la numérotation des domiciles.

En accord avec le SBA, le container à verres qui était situé au « Buisson des Maures » sur la route de la Brousse déménage et vient se positionner au village de la Brousse, près du lavoir. Un nouvel appel est lancé pour éviter de transformer les abords de ces containers en décharge sauvage.

Informations Municipales
Principales délibérations du Conseil

Subventions exceptionnelles

Accord unanime pour attribuer à **l'école** une subvention de 1 000 € pour aider au financement d'une classe découverte à l'Ile d'Oléron.

****

Attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association **« Les Ans Foirés »** pour l'organisation de la Foire Agricole de Charbonnières-les-Vieilles.

PLU

Le conseil municipal décide à l'unanimité de s'opposer au transfert de la compétence du Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la Communauté de Communes. La commune conserve l'élaboration et l'application des documents d'urbanisme sur son territoire.

Fibre optique

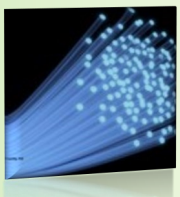

Pour améliorer le fonctionnement et le débit d'internet, la fibre optique devrait faire son apparition sur le bourg de Charbonnière-les-Vieilles fin 2017, puis dans les villages fin 2018. L'entreprise CIRCET, agréée par la Région Auvergne Rhône-Alpes et les départements formant la Régie, est en charge de cette étude. D'où l'importance de l'attribution de noms de rues dans les villages, ainsi qu'une numérotation des adresses afin de faciliter le déploiement du réseau de fibre optique.

Population légale au 1 er janvier 2017

- Population municipale : 1052
- Population comptée à part : 16
- Population totale : 1068

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au samedi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 14h à 16h
Heures d'ouverture de l'Agence Postale : tous les jours de la semaine de 9h30 à 12h Relève du courrier : 10h30
Mairie – 2 rue de la Trinité - ☎ 04.73.86.63.07 – Courriel : charbovie.mairie@wanadoo.fr
Adresse site internet : **www.charbonnieres-les-vieilles.fr**

Salle Polyvalente

Malgré une météo hivernale défavorable qui a quelque peu perturbé le planning initial, les travaux de restructuration et extension de la salle polyvalente se poursuivent dans les meilleurs délais. Désormais le gros œuvre est terminé, la charpente existante a été traitée et floquée. La couverture a été complètement refaite à neuf.

Les entreprises du second œuvre (plaquage, carrelage, menuiseries intérieures et extérieures, électricité, chauffage…) travaillent désormais dans le bâtiment existant, avant d'intervenir dans la partie de l'extension. Suivront les travaux de façade ainsi que l'aménagement intérieur du bâtiment. Enfin, les nouveaux préaux extérieurs compléteront le bâtiment qui devrait être opérationnel à la rentrée 2017.

Cimetière

Les travaux pour l'aménagement d'un espace cinéraire dans le cimetière sont terminés. Les premières cases de columbarium sont installées.

Cet équipement comprend également un jardin du souvenir ainsi que l'emplacement de cavurnes .

BUDGET 2017

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		190 246,82		72 755,02		263 001,84
Opérations de l'exercice	545 561,29	639 115,92	192 313,87	430 545,72	737 875,16	1 069 661,64
TOTAUX	545 561,29	829 362,74	192 313,87	503 300,74	737 875,16	1 332 663,48
Résultats de clôture		283 801,45		310 986,87		594 788,32
Restes à réaliser			624 875,52	323 860,00	624 875,52	323 860,00
TOTAUX CUMULÉS	878 791,41	283 801,45	764 420,77	882 080,33	1 643 212,18	1 951 118,58
RÉSULTATS DÉFINITIFS		283 801,45		9 971,35		293 772,80

Les travaux de rénovation et d'extension de la salle polyvalente constituent le principal investissement programmé et engagé sur l'exercice 2016. Les excédents cumulés depuis 2014 ont permis de compléter un plan de financement équilibré par l'emprunt et les subventions de l'Etat, du Département et de la Région. Les résultats définitifs nous garantissent, cette année encore, une affectation positive en fonctionnement et en investissement pour le budget 2017.

BUDGETS 2017

Les taux d'imposition 2016 ne sont pas augmentés en 2017 pour un produit fiscal attendu de 208 019€.

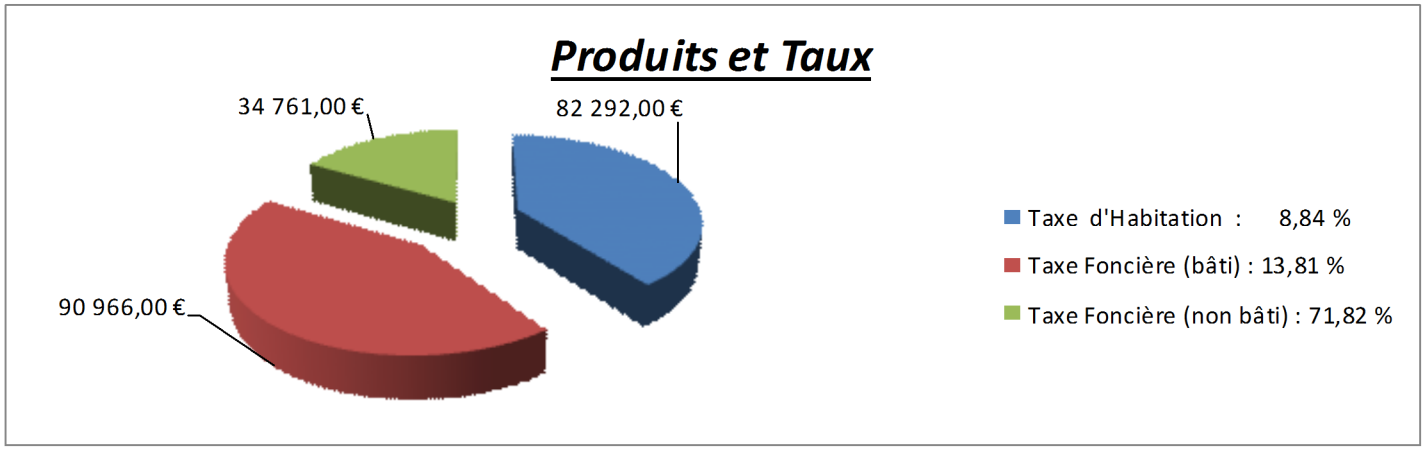

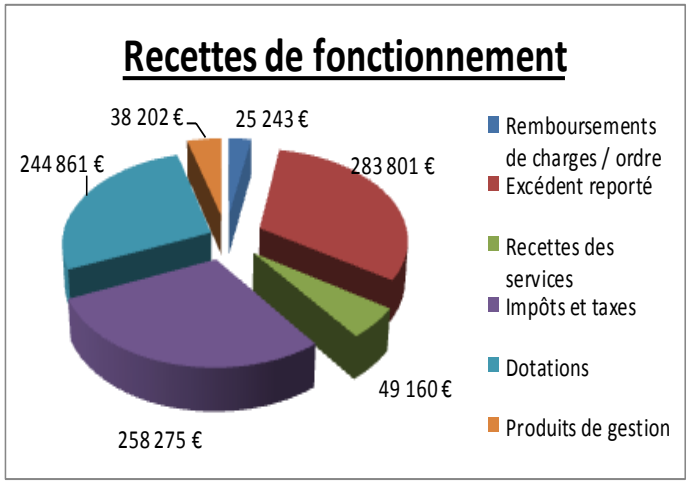

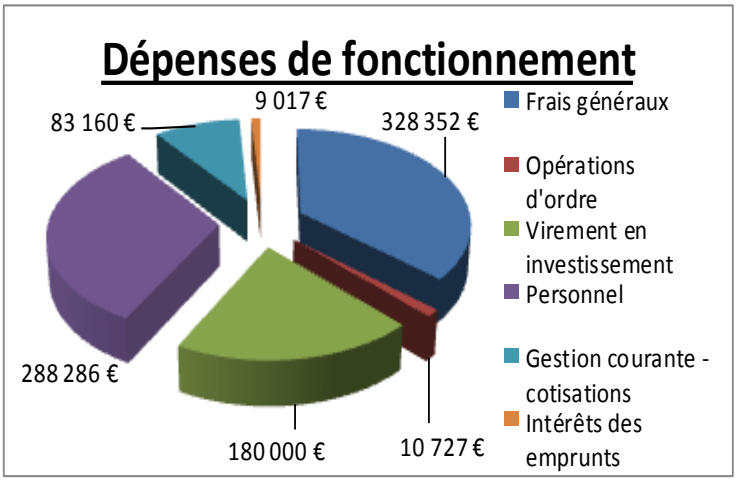

La section de fonctionnement s'équilibre à 899 542 € sans augmentation de la contribution des ménages et sans variation du prix des services rendus (cantine, garderie…). Les efforts produits pour suivre et contenir l'évolution des frais généraux permettent de dégager de nouvelles marges destinées à soutenir l'investissement.

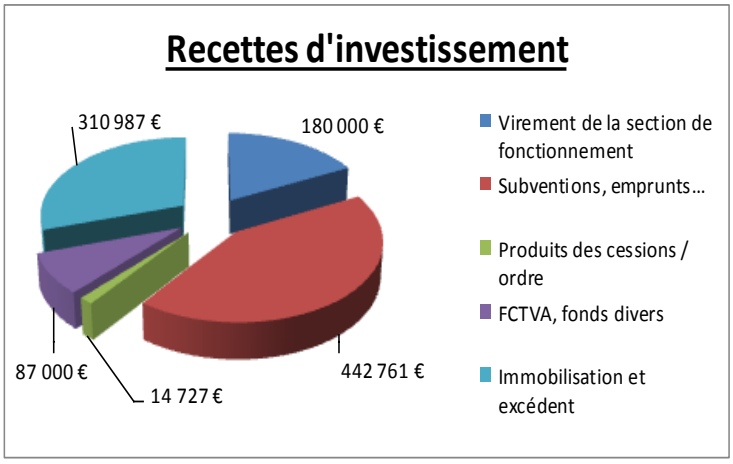

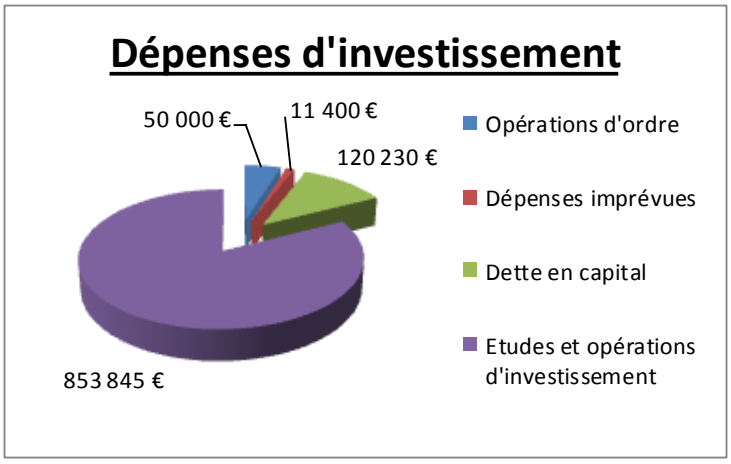

La section d'investissement s'équilibre à 1 035 475€.

Sur l'exercice 2017, outre l'opération « salle polyvalente » et l'aménagement de ses abords, des crédits sont mobilisés pour le programme d'adressage des villages, l'équipement des services techniques, de l'école (poursuite de l'aménagement des classes en outils numériques), les chemins ruraux et le cimetière.

Les premières études concernant le projet de réaménagement des vestiaires et du terrain de football devraient également être engagées à l'automne.

Le budget ***assainissement 2017*** s'équilibre en recettes et en dépenses à 54 777 € pour la section de fonctionnement et à 88 363 € pour la section d'investissement (avec 37 977 € de virement d'équilibre). L'étude de diagnostic des réseaux se poursuit sur l'année 2017 et devrait permettre à la commune de fixer un programme de travaux futurs.

Le budget ***Lotissement des « Baisles »*** s'équilibre en recettes et en dépenses à 73 869 € pour la section de fonctionnement et à 66 711 € pour la section d'investissement.

Enfin, le budget ***CCAS*** (Centre Communal d'Action Sociale) est fixé à 4 462 € d'équilibre de fonctionnement (avec 2 912 € de subvention du budget général).

Prévention routière

Ecole

Dans le cadre des activités périscolaires, les élèves de CM2 ont bénéficié de cinq séances proposées par la sécurité routière. Les séances ont été dirigées par deux intervenants de la prévention routière à l'aide d'un support interactif et de mises en situations des élèves.

Lors de la dernière séance, les enfants ont reçu un diplôme.

Carnaval

Toute l'école était au rendez-vous pour le traditionnel carnaval. Les enfants et de nombreux parents étaient fiers d'exhiber leurs maquillages et leurs déguisements. C'est donc un très beau défilé de costumes colorés et originaux qui a animé les rues de Charbonnières-les-Vieilles pour le grand plaisir des petits et grands.

A l'arrivée, les enfants ont entouré Monsieur Carnaval (un poisson pour la circonstance en ce 1er avril !) et l'ont condamné à être brûlé sur le terrain communal. Ce qui fut fait sous les acclamations d'un public enthousiaste.

La soirée s'est terminée avec un spectacle surprise pour les enfants dans la salle du conseil avec dégustation de crêpes et autres friandises pour les gourmands. Une belle fête réussie grâce à l'implication des parents et des enseignants.

Les voeux de la municipalité

De nombreux habitants se sont déplacés pour assister aux vœux. Le maire a présenté les vœux de la municipalité aux administrés en présence des élus municipaux et de plusieurs vice-présidents de la nouvelle communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge.

Une cinquantaine de nouveaux habitants a été accueillie pour la circonstance. Le maire a salué les employés communaux pour leur action au service de la collectivité aux côtés des élus. Il a aussi remercié les associations pour leur implication dans l'animation de la vie locale, ainsi que les sapeurs pompiers de la commune pour leur dévouement. Après un rappel des réalisations de l'année 2016 et la fin des travaux de l'école, le maire a évoqué le chantier en cours de la salle polyvalente qui devrait se poursuivre pendant l'été. Il a souligné l'action efficace et assidue des élus municipaux dans les diverses missions qu'exige l'exercice d'un mandat.

Foire de la St-Vincent

La foire de la Saint-Vincent nouvelle formule a eu un vif succès pour la deuxième année consécutive grâce aux animations proposées par l'Association « les Ans Foirés » présidée par Stéphane Espagnol. De nombreux jeunes agriculteurs se sont mobilisés pour donner un nouvel éclat à cette foire et ce fut une réussite !

Franck Boulanjon, Sous-préfet de Riom et Christine Pirès-Beaune, Députée, étaient présents à l'invitation de la municipalité. Ils ont pu échanger avec les nombreux éleveurs et les producteurs locaux avant de déguster la cuisine du terroir et les traditionnels pieds de cochons.

M. le Sous-Préfet, Franck Boulanjon, remet la cloche à la vache Ninette, mascotte de la foire.

Cette foire a été très appréciée par les nombreux visiteurs qui se sont pressés autour des stands tout au long de la journée, pour profiter d'une ambiance festive et conviviale au cœur de l'hiver.

Rendez-vous est pris pour l'édition 2018

3 questions à...

Mirka Bourlet
(secrétaire Générale de la mairie)

Quels sont les services les plus couramment rendus par le secrétariat de mairie aux habitants ?

Le secrétariat de mairie est ouvert au public chaque matin, du lundi au samedi, de 9h30 à 11h30, et le vendredi après-midi de 14h à 16h.
Les questions les plus couramment traitées sont : le droit des sols (zonage du PLU, les demandes de permis de construire, de déclarations préalables, d'autorisation de voirie, d'alignement, les recherches de parcelles, les relevés de propriété, le nom des propriétaires des parcelles…), l'état-civil (délivrance d'actes), le recensement militaire des jeunes ayant atteint 16 ans, l'inscription sur les listes électorales, les réservations de salles de réunion.
La gestion de l'Agence Postale communale est également assurée par les agents communaux.

Avec quelles autres administrations les services administratifs de la mairie sont-ils en relation ?

Pour la bonne gestion de la commune, le secrétariat de mairie entretient des relations régulières avec d'autres administrations : les services de l'Etat: (la D.D.T. qui instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme, la Sous-Préfecture, qui assure entre autres choses le contrôle de légalité sur les actes administratifs de la commune, le Trésor Public, la comptabilité publique étant assurée par la perception, les services fiscaux (qui perçoivent et reversent les impôts directs à la commune), le Conseil Départemental et le Conseil Régional qui accompagnent la commune dans certaines de ses opérations (aménagements, travaux internet, fibre optique,…), la Communauté de communes et toutes les communes membres (pour l'approche transversale et complémentaire de leurs compétences propres), le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (pour la gestion de la carrière des agents), le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (pour toutes les formations dispensées aux agents en leur permettant d'être au fait de l'évolution de la législation).

Quel est le rôle de la Secrétaire Générale dans la commune ?

Mes missions principales consistent en la mise en œuvre, sous la responsabilité du maire, des politiques déclinées par l'équipe municipale pour l'administration générale de la commune, de l'organisation des services et de la gestion des ressources humaines.
Je suis en charge de la préparation des réunions du Conseil municipal et de la rédaction des délibérations, des comptes rendus et des actes administratifs.
Je partage toutefois un certain nombre de tâches avec ma collègue qui, elle, est principalement en charge de l'élaboration et de l'exécution du budget et de la comptabilité publique.

Etat-Civil

Naissance :

Le 20 janvier 2017 : Charles BENNETT, fils de Gareth BENNETT et de Fleur PROTIERE, le bourg
Le 27 janvier 2017 : Yanis BOUCHER, fils de Julien BOUCHER et de Marylène FRAISE, lotissement
Le 28 février 2017 : Hugo RODRIGUES, fils de Luc RODRIGUES et d'Aurélie BESQUEUT, le bourg
Le 8 mars 2017 : Elina VIZIER, fille d'Arnaud VIZIER et d'Amandine JANUSZ, les Falvards

Décès :

Le 12 janvier 2017 : M. Henri RICHARD, à l'âge de 82 ans
Le 6 février 2017 : M. Jacques MOSNIER, à l'âge de 73 ans
Le 16 février 2017 : M. René LANORE, à l'âge de 81 ans

Info

Recensement Citoyen obligatoire (RCO):

Les jeunes gens (garçons et filles), nés entre le 01/04/2001 et le 30/06/2001, doivent se présenter en personne en mairie avant le 30/06/2017 et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, pour procéder à leur recensement.

Pièce d'identité :

Depuis le 21 mars 2017, la mairie de Charbonnières-les-Vieilles n'est plus habilitée à recevoir les demandes d'établissement ou de renouvellement de cartes d'identité. Seules les mairies équipées d'un système biométrique pourront rendre ce service. Dans le Puy-de-Dôme, 22 communes dont Saint-Georges-de-Mons, Volvic, Riom, Saint-Eloy-les-Mines, vous recevront **sur rendez-vous**.

Citoyenneté - Rappels...

De nombreuses divagations de chiens sont régulièrement signalées en mairie. Des réclamations ont été transmises par des résidents, des randonneurs ainsi que les employés du SBA chargés de la collecte des déchets ménagers. Les animaux errants constituent une source d'insécurité que leurs propriétaires doivent faire cesser en prenant quelques précautions d'usage.

En ce début de printemps, il convient de rappeler que le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur de déchets végétaux ou non est **strictement interdit** (arrêté préfectoral n°12/01328 du 2 juillet 2012).En outre, dans les zones habitées, cette activité est particulièrement gênante pour le voisinage. La municipalité rappelle que la déchetterie de Saint-Angel est ouverte le mardi, vendredi et samedi en période estivale. Ce service est gratuit.

Agenda

Dimanche 30 avril **9 h**	**Ballade banc'al** de 4kms et 10kms Organisée par l' association « le vieux Chauviat »	
Lundi 8 mai **11 h**	**Commémoration du 8 mai 1945** À 11h suivie d'un vin d'honneur À la Salle du Préau	
Vendredi 30 juin **16 h 30**	**Kermesse de l'école** À l'école	
Samedi 1 er juillet **Dimanche 2 juillet**	**Fête Patronale** **Bal, défilé de chars et repas**	
Vendredi 14 juillet	**11h : Cérémonie au Monument** **13h : Pique-nique Républicain** **23h : Feu d'artifice** **Bal populaire GRATUIT**	

Quizz
Que suis-je?
Où suis-je?

Réponse du précédent Quizz :

Mare des Falvards

La Charbonnière

Bulletin Municipal N° 78

JUILLET 2017

SOMMAIRE

Le mot du maire

Informations municipales

Travaux

Etat-Civil

Actualité

Ecole

Divers

Rappels et agenda

Vendredi 14 juillet

13h

Pique-nique républicain

21h30

Bal populaire gratuit

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette *Charbonnière* de l'été ! Par son intermédiaire et depuis trois ans maintenant, l'équipe municipale essaie de vous tenir informés des décisions du Conseil, ainsi que des réalisations et des projets qui concernent notre commune. Au cours de ces trois années, vous avez pu mesurer l'évolution de ce petit bulletin trimestriel qui a trouvé son régime de croisière en essayant d'abord de rapporter les grands évènements ainsi que les réalisations d'importance.

Vous aurez remarqué que la vie de l'école y tient toujours une place privilégiée. Et si c'est encore plus vrai dans ce numéro, c'est parce que Charbonnières-les-Vieilles a la chance d'avoir une équipe éducative dynamique, toujours porteuse de projets et d'innovations au bénéfice des enfants de notre commune.

En septembre 2017, ce sont près de 130 élèves qui feront la rentrée dans notre école. Un effectif jamais atteint depuis très longtemps ! Certes, cela créera quelques complications d'accueil, notamment au restaurant scolaire. Mais nous y ferons face en mettant les moyens nécessaires avec enthousiasme car nous sommes fiers de cet afflux de jeunesse, synonyme du dynamisme de notre territoire.

Juillet, c'est aussi le moment de penser aux vacances et les semaines passées, lourdes d'une chaleur estivale, parfois caniculaire, nous ont déjà donné un avant-goût de l'été.

Chacun se souvient avec inquiétude de la pollution du Gour de Tazenat par une cyanobactérie qui nous a contraints à interdire la baignade et les activités nautiques pendant l'été 2016. Bonne nouvelle ! Les premières analyses de juin et juillet attestent de la bonne qualité de l'eau et nous espérons bien que le lac retrouvera toute son attractivité cette année. Grâce à l'amicale contribution d'un agriculteur qui a bien voulu mettre à disposition un terrain contigu aux parkings, la capacité de se garer à proximité du lac a été accrue afin d'éviter les stationnements anarchiques, gênants et dangereux.

Toutes les conditions sont donc réunies pour que l'été soit agréable pour tous dans notre commune.

Madame, Monsieur, chers concitoyens, je vous souhaite un très bel été 2017.

Jacques Bernard Magner

Sénateur-Maire

Informations Municipales
Principales délibérations du Conseil

Tarifs des concessions du cimetière

Suite à l'aménagement d'un espace cinéraire, les nouveaux tarifs des concessions, du columbarium et des cavurnes au cimetière ont été arrêtés. En ce qui concerne le Jardin du Souvenir, les plaques seront fournies par la commune et facturées 30 € l'unité aux demandeurs qui devront se charger de la gravure. La fixation sur le porte-épitaphe sera réalisée par les services municipaux.

	Perpétuelles	50 ans	30 ans
Petites concessions	250 €	150 €	100 €
Grandes concessions	350 €	200 €	150 €
Columbarium	900 €	650 €	450 €
Cavurnes	800 €	400 €	300 €

Curage de la mare des Falvards

Suite aux demandes des habitants lors des Comités de villages, le Conseil municipal a décidé de confier à l'Entreprise Bard les travaux de curage de la mare.

Nouveaux jeux de plein air

La municipalité a décidé de continuer l'équipement du Communal d'Hiver en jeux de plein air avec un jeu à ressort, une balançoire bascule en bois, un jeu à ressort deux places ainsi qu'une table de pique-nique. Les équipements seront intallés au début de l'automne.

Elections sénatoriales

A la demande de la Préfecture, le Conseil municipal a désigné à l'unanimité ses grands électeurs, qui voteront aux élections sénatoriales le 24 septembre prochain.

Tarifs de la location de la salle polyvalente

Suite aux travaux de réhabilitation et d'agrandissement de la Salle polyvalente, de nouveaux tarifs seront appliqués à compter de la réouverture. Pour le week-end, habitants de la commune : 350 €, personnes extérieures à la commune : 600 €, associations de la commune : 2 gratuités par an et 100 € à compter de la 3ème utilisation. Une caution de 500 € sera demandée à chaque réservation.

Acquisition terrain

Pour compléter sa réserve foncière, le Conseil municipal décide d'acquérir, par l'intermédiaire de l'EPF-Smaf, les parcelles YO 9 et YO 10 situées en zone urbanisable, au bourg de Charbonnières-les-Vieilles, d'une surface totale de 7 786 m² pour un montant de 31 716 €.

Barnum

La commune s'est dotée d'un barnum de 72 m² . Il pourra être utilisé pour les diverses manifestations d'animation dans la commune.

Travaux

Salle Polyvalente

Lancé en octobre 2016, le chantier de la salle polyvalente touche à sa fin. Malgré le retard pris par les entreprises au cours de l'hiver, les beaux jours ont permis de retrouver une activité soutenue et les corps de métier se succèdent enfin comme prévu initialement.

La commission de suivi du chantier dirigée par Nathalie Champoux, adjointe, au coté de l'architecte maître d'œuvre, se réunit chaque mardi pour contrôler le respect des clauses du marché.

La rénovation du bâtiment existant ainsi que l'extension par une salle de près de 90 m², complétée par la couverture de plus de 140 m² de surface extérieure permettront des utilisations diverses et adaptées aux besoins des animations associatives, des réservations par les particuliers ainsi que l'accueil de réunions communautaires qui, jusqu'à maintenant, ne pouvaient se tenir en notre commune faute d'un espace suffisant.

Avec les nouveaux tarifs de location aux particuliers, les conditions de mise à disposition aux associations ont été fixées par le conseil municipal. Compte tenu des engagements des entreprises, et sous réserve d'une réception des travaux conforme, on peut envisager une mise en service au cours du mois de septembre prochain et les premières mises à disposition des associations et des particuliers dès le mois d'octobre.

Etat-Civil

Naissance :

Le 28 avril 2017 : Justin BATTEUX, fils de Florent BATTEUX et d'Amélie CHASTAING, Les Chartres

Mariage :

Le 3 juin 2017 : Dominique André NIVAGGIOLI et Marie-Pierre FALAIS, Les Sattes

Décès :

Le 15 avril 2017 : Thi-Xuan DUDOIGNON née NGUYEN à l'âge de 95 ans

Le 9 mai 2017 : Yvette MEURDEFROID née CHAUD à l'âge de 88 ans

Le 21 mai 2017 : Marcelle (France) COURTHIAS à l'âge de 93 ans

Le 17 juin 2017 : Denise MARTIN née MOMPIED à l'âge de 90 ans

Le 23 juin 2017 : Lucie MURAT à l'âge de 78 ans

Journée de solidarité

Pour la troisième année consécutive, les agriculteurs de la commune étaient invités par la municipalité à participer à une journée de travaux solidaires en faveur des chemins ruraux de la commune. En effet, avec 97 km de voirie communale, Charbonnières-les-Vieilles possède un très important réseau de dessertes des villages et des terrains de culture et d'élevage. Après chaque hiver, les dégradations plus ou moins importantes de ces chemins doivent être réparées afin d'en permettre une utilisation plus confortable aux divers usagers : résidents, agriculteurs, randonneurs…

Cette année ce sont près de 400 tonnes de matériaux qui auront été épandus sur une dizaine de kilomètres grâce à la coopération bénévole de plus de vingt agriculteurs de la commune et des élus municipaux disponibles. A l'aide des puissants engins agricoles ainsi que d'un compacteur généreusement prêté par une entreprise de travaux publics locale, les ornières et nids de poule ont été rebouchés par les équipes réparties sur la commune.

Le rassemblement autour d'un repas convivial concluait cette journée de travaux dont l'utilité publique n'est plus à démontrer et qui mérite de vifs remerciements aux agriculteurs qui ont accepté de donner une journée de travail pour la collectivité.

Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945

La cérémonie s'est déroulée en présence des sapeurs-pompiers de la commune, des porte-drapeaux, des musiciens de l'Union Musicale des Combrailles et devant une nombreuse assistance.

Se sont succédés le dépôt de gerbe de la municipalité, avec les traditionnelles sonneries, la Marseillaise et le chant des Partisans, puis la lecture de la lettre du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. La lecture par les élèves de l'école de lettres d'enfants juifs emprisonnés dans les camps de concentration a donné une émotion particulière à cette cérémonie de commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale .

Enfin, le verre de l'amitié a rassemblé les participants à ce moment dédié à la mémoire et au souvenir de ceux qui se sont battus pour la liberté et la démocratie.

Balade BANC'AL

Une nouvelle association a vu le jour « Le Vieux Chauviat ». Le 30 avril, les membres ont organisé une randonnée de 4 km et une de 10 km pour les amoureux de la nature. Tout au long du parcours les marcheurs ont pu découvrir 14 bancs originaux, conçus et fabriqués par les membres de l'Association du Vieux Chauviat.

Ils ont aussi pu revivre la lessive d'autrefois au lavoir. Les enfants ont manié le savon et le battoir comme leurs arrière grand-mères.

Ecole

Classe de mer

Cette année, les 44 élèves de CP et CM1/CM2 sont partis en classe de mer sur l'Ile d'Oléron. A partir de leur centre d'accueil situé à Dolus-d'Oléron, ils ont visité l'aquarium de la Rochelle, sont montés à bord du France1 et ont grimpé au sommet du phare de Chassiron. Ils ont également vu l'Hermione, visité Boyardville, le port de la Côtinière, la Cîté de l'huître à Marennes ou encore des marais salants. Ils ont pêché sur l'estran et sont rentrés à Charbonnières-les-Vieilles les poches remplies de coquillages et la tête pleine de souvenirs!

Les enfants et les enseignants remercient les collectivités, les entreprises et associations et tous ceux qui ont aidé à la réalisation cette classe de mer.

Initiation à la citoyenneté

Tous les élèves de l'école de Charbonnières-les-Vieilles ont pu s'initier aux procédures de vote en mairie. Le scrutin, organisé par le directeur de l'école, Jonathan Rouzier et le premier adjoint, Michaël Baré, portait sur le choix d'un nom pour l'école : « l'Ecole des Mésanges Charbonnières » ou « l'Ecole du Gour » . Munis de leur carte d'électeur, les élèves ont accompli la démarche électorale. Après le dépouillement fait par leurs soins, les élèves ont découvert les résultats : 62 voix pour « l'Ecole des Mésanges Charbonnières », contre 56 voix pour « l'Ecole du Gour ». Pour terminer ce moment d'initiation à la citoyenneté, les élèves ont été invités à un goûter offert par la commune.

Kermesse

Le 05 juillet, une intense animation régnait dans le cour de l'école où l'Association des Amis de l'école, les enseignants et les élèves avaient invité parents et amis à leur traditionnelle kermesse de fin d'année. Les enfants ont participé à de nombreux jeux : pêche aux canards, chamboule-tout, fléchettes, maquillage….tous préparés et tenus par les parents et les enseignants.

Allant de l'un à l'autre, les enfants de l'école ont passé un bien agréable moment sous un beau soleil.

3 questions à...

Marie Gessa

(ATSEM)

En quoi consiste votre travail d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) ?

Il consiste à assister le personnel enseignant dans la préparation ou l'animation des activités pédagogiques des jeunes enfants tout au long de la journée. J'encadre les enfants pendant et après le repas de midi. En début d'après-midi, je les surveille durant leur sieste et à la garderie et, si besoin, je suis là pour rassurer et consoler lors d'une chute ou un petit chagrin. Je veille à leur sécurité et leur hygiène. Je suis aussi chargée de la préparation et de la propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants.

Comment se traduit votre intervention en classe ?

J'accueille les enfants avec l'enseignante. Je les accompagne dans leurs apprentissages d'autonomie et scolaire au quotidien. Je prépare des supports pédagogiques et je participe ou anime des activités selon les consignes de l'enseignant. Après les travaux manuels (découpage, collage...etc.), je les range dans les classeurs des enfants. En fin d'atelier, j'entretiens et je nettoie le matériel utilisé par les enfants et je termine par le ménage de leur classe.

Depuis combien d'années remplissez-vous cette mission à Charbonnières-les-Vieilles ? Avez-vous constaté des évolutions dans le travail ?

Cela fait maintenant dix-huit ans que j'exerce ce métier et toujours avec la même passion. J'ai obtenu mon « CAP Petite Enfance ». Avec les années, le nombre d'enfants est sans cesse en augmentation. A l'heure actuelle, on travaille dans des locaux plus adaptés au besoin des enfants grâce à la rénovation de la classe qui est devenue plus pratique et plus spacieuse.

La classe s'est aussi modernisée avec l'arrivée d'un TBI (Tableau Numérique Interactif) ainsi que de nouveaux matériaux et de nouvelles méthodes pédagogiques.

Actualités

Marcel Pélissier, cycliste courageux

Greffé de la moelle osseuse en 2012 pour vaincre une terrible maladie, la leucémie, Marcel Pélissier, ancien élu de notre commune, a relevé le défi de l'ascension du Puy de Dôme en vélo le dimanche 25 juin.

Trente-trois ans après sa victoire au sommet en 1984 en 24 minutes, il a escaladé le géant de la Chaîne des Puys en 30 minutes !

Nous saluons cette performance d'un cycliste émérite qui, à près de 70 ans, a su dominer la maladie et gérer les efforts nécessaires à cette ascension dont rêvent mais que redoutent tous les pratiquants de sport cycliste.

Site internet: WWW.charbonnieres-les-vieilles.fr

Pour communiquer une information concernant une animation dans la commune, des photos (dans le respect de la charte d'utilisation du site), veuillez contacter la mairie

Fête Patronale

En l'absence de conscrits en 2016, la fête avait été organisée par un collectif d'associations : Assaut Jeunes, Football club, GAM, Aspects et la Société de Pétanque. En novembre 2016, cinq conscrits et leurs familles avaient souhaité prendre en charge l'organisation de la fête 2017. Malheureusement, en mai 2017, ils ont décidé d'abandonner le projet en invoquant des difficultés d'organisation. Au cours de la réunion annuelle des associations, à l'invitation de la municipalité, la question de maintenir la fête a été posée. A l'initiative du président de l'Association des Ans Foirés (l'association organisatrice de la foire de janvier), un collectif a été constitué pour sauvegarder la tradition et organiser la fête patronale.

Après un lancement réussi le samedi 1er juillet avec le vernissage d'une exposition d'œuvres d'artistes locaux à la Salle du Conseil, la fête s'est poursuivie le samedi soir par la retraite aux flambeaux qui a animé les rues du bourg et du lotissement des Sagnettes. L'élection des miss et misters Charbo a connu un grand succès avant le bal populaire gratuit en plein air qui s'est prolongé tard dans la nuit.

Tôt le dimanche matin, le marché de produits locaux et la dégustation de la traditionnelle tripe ont connu un vif succès. L'après-midi, le défilé de chars fleuris tirés par les vieux tracteurs avec les chars et remorques magnifiquement décorés ont sillonné les rues avec une mention toute particulière pour le grand spectacle vivant présenté par l'Association du Vieux Chauviat.

Tout au long de ce week-end festif, les attractions foraines ont fait la joie des participants venus nombreux malgré une météo capricieuse. Enfin, le traditionnel repas « moules-frites » a clôturé cette belle fête patronale très réussie grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles, organisés dans le collectif animé par l'association les Ans Foirés et son président Stéphane Espagnol. Ils ont su rassembler les volontaires d'Assaut Jeunes, de GAM et d'autres associations de la commune.

Citoyenneté

Rappels

Etre citoyen, c'est aussi respecter le bien-être de ses voisins

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, doivent être évités en dehors : des jours ouvrables de **8 h à 20 h**, des samedis de **9 h à 19 h**, des dimanches et jours fériés, de **10 h à 12 h**

Recensement Citoyen Obligatoire (RCO):

Les jeunes gens (garçons et filles), nés entre le **1er juillet 2001** et le **31 octobre 2001** doivent se présenter en personne en mairie avant le **31 octobre 2017** et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, pour procéder à leur recensement.

Agenda

Jeudi 13 juillet	**Fabrication et vente de pain** Autour du four banal de Laligier À partir de 10H	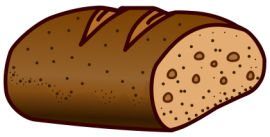
Vendredi 14 juillet	**11h15** Cérémonie au Monument **13h** Pique-nique républicain Concours de pétanque amical (Animations par les pompiers et la société de Pétanque) **23h** feu d'artifice Bal populaire gratuit	
Samedi 22 juillet	**Compétition officielle de pétanque**	
Dimanche 23 juillet	**Tournoi de pétanque** *Organisé par le Football Club*	
Dimanche 20 août	**Concours départemental de labour** *Tracteur + charrue* *(Côte du Gour)*	
Mardi 15 août	**Tournoi de pétanque** *Organisé par le club de Pétanque*	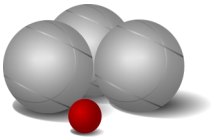
Samedi 9 septembre	**Fabrication et vente de pain** Autour du four banal de Laligier A partir de 10h	
Samedi 16 septembre **Dimanche 17 septembre**	**Journées du Patrimoine**	Château Lord Davis Grotte de Chauviat
Samedi 30 septembre	**Nettoyage du Gour** *Organisé par l'Association VAGUE*	
Samedi 30 septembre	**BROCANTE** *Organisé par ASSAUT-JEUNES*	

Quizz

Que suis-je ?

Où suis-je ?

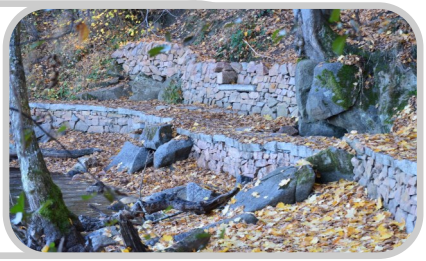

Réponse du précédent Quizz :

Le lavoir au village des Sattes

SOMMAIRE

Le mot du maire

Informations Municipales

Travaux

Ecole

Actualité

Etat-Civil

Divers

Agenda

Commémoration du 11 novembre 1918
À 11h15

suivie d'un vin d'honneur
à la Salle du Préau

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

L'automne 2017 est déjà ponctué d'évènements importants pour notre commune. Par l'outil d'information de proximité que constitue cette nouvelle Charbonnière, toute l'équipe municipale s'applique à rendre compte de ses grandes décisions en totale transparence.

A l'issue du scrutin sénatorial du 24 septembre, Jacques Bernard Magner a été réélu pour un deuxième mandat de six ans à la haute assemblée. Fidèle à son engagement et conformément aux dispositions de la loi sur le non cumul des mandats, notre Maire a adressé un courrier de démission au Préfet. Dans sa réunion du 06 octobre, le Conseil Municipal a souhaité m'accorder sa confiance pour lui succéder dans cette charge, certes lourde, mais formidablement passionnante et palpitante. J'assurerai ma mission avec toute l'équipe et entouré d'un exécutif resserré, réduit à trois adjoints. Désormais simple conseiller municipal, Jacques Bernard Magner, par son expérience et son exceptionnelle connaissance des territoires, continuera à soutenir notre action et nos engagements. Je profite de cette tribune pour exprimer au nom de tous, un signe public de gratitude et de remerciements.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans des conditions particulières. Notre école, grande priorité de la commune, a été contrainte les premières semaines, dans son organisation quotidienne, à revenir à un système de fonctionnement plus classique. La suppression abrupte et incompréhensible des emplois aidés est lourde de conséquences sur le plan humain pour le personnel concerné, et sur le plan budgétaire pour notre collectivité qui, une fois encore, avec ses moyens, assumera ses missions de service public. Heureusement, la mobilisation de tous pour soutenir le combat de la commune a largement contribué à l'écho de colère générale. L'Etat, à travers les services chargés de la question, a donc pris la mesure réelle de la situation et ainsi validé une période de prise en charge supplémentaire, qui doit nous permettre de réfléchir à notre organisation future, en parfaite collaboration avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves. La municipalité ainsi que le personnel, ont été particulièrement sensibles aux nombreux signes de solidarité et de loyauté constatés jusqu'à l'issue positive du mouvement.

Les finitions des grands travaux de rénovation et d'extension de la salle polyvalente arrivent enfin à leur terme. La commune pourra donc très bientôt proposer à ses habitants un formidable outil de manifestations et de rassemblements publics et privés. Moderne, pratique et esthétique, votre salle des fêtes redeviendra, pour très longtemps, le lieu symbolique du vivre ensemble !

Après une période estivale marquée par une fréquentation remarquable, le Gour de Tazenat est toujours au cœur de toutes les attentions quant à la préservation de son équilibre écologique. Par l'initiative communautaire, une convention de gestion associant principalement la commune, les propriétaires et les riverains, doit garantir dans le temps les meilleures conditions de suivi naturel et touristique du site.

Souhaitant mettre l'accent sur la marque de la proximité, je reste ainsi que toute l'équipe, à l'écoute et à la disposition de toutes et tous. Je vous souhaite, Madame, Monsieur, Chers Concitoyens, une belle saison d'automne 2017.

Le Maire,
Michaël BARÉ

Informations Municipales
Principales délibérations du Conseil

Drainage du cimetière

L'entreprise de terrassement Fabien Desfarges a été retenue pour effectuer le drainage du cimetière (1ère tranche).

Salle polyvalente

Suite à la défection du Groupe Bernard dans le cadre de l'opération de rénovation et agrandissement de la salle polyvalente, le Conseil municipal a validé la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 22 août attribuant le lot 9 « carrelage et faïence » à l'Entreprise Projet Carrelage pour un montant de 28 052 €

Création d'un poste d'ATSEM

Pour permettre à un Adjoint Technique Principal de 2ème classe d'être nommé dans ses fonctions réelles exercées depuis septembre 2005 à l'école, le Conseil municipal décide de créer un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) à compter du 1er septembre. L'agent concerné pourra être intégré directement dans ce nouveau grade équivalent dès obtention de l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion.

Contrôle technique des poteaux d'incendie

Pour une question de sécurité, il a été décider de maintenir un contrôle annuel des poteaux d'incendie par les services de la SEMERAP.

Actes d'urbanisme

La commune se déclare favorable à la création d'un service d'instruction des actes d'urbanisme, au sein de la Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge.

Centre Local d'information et de Coordination gérontologique

Une antenne de l'Espace Ressource Aides à Domicile (ERAD) du CLIC Riom Limagne Combrailles tiendra une permanence toutes les 6 semaines dans un local de la mairie. Une convention de mise à disposition gratuite des locaux sera signée.

Emplois aidés

Le Conseil Municipal de Charbonnières-les-Vieilles, réuni le 22 août 2017, a été informé de la décision du gouvernement de suspendre l'attribution des contrats aidés. La commune de Charbonnières-les-Vieilles était directement concernée par deux emplois en CUI-CAE affectés à l'école : le remplacement au 31/08/2017 de Mme Cécile Majcherczyk par le recrutement déjà effectué de Melle Jessica Bernard et le renouvellement du contrat de Mme Corinne Caillet au 31/08/2017. En conséquence, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a demandé à Monsieur le Préfet d'alerter Madame la Ministre du Travail pour qu'elle revienne sur cette décision.

Au cours d'un rendez-vous avec Monsieur le Préfet le 8 septembre 2017, Jacques-Bernard Magner, Sénateur-Maire, a insisté sur la nécessité de revoir les décisions brutales qui frappent durement de nombreuses communes du département dont celle de Charbonnières-les-Vieilles. Lors d'une réunion tenue en mairie le 14 septembre, les élus municipaux ont adressé une motion adoptée à l'unanimité demandant le renouvellement et la création des postes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux consacrés à l'école. Par ailleurs, les parents d'élèves et les enseignants ont, eux aussi, fait connaître leurs inquiétudes auprès des pouvoirs publics.

En conclusion…

Depuis le 28 septembre, la commune a été officiellement informée de la décision de Monsieur le Préfet de renouveler, à compter du 1er octobre et pour six mois, le contrat aidé nécessaire au bon fonctionnement des services communaux à l'école.

Elections

Réélu sénateur le 24 septembre 2017 et en application de la loi sur le cumul des mandats, Jacques-Bernard Magner a démissionné de son mandat de maire dès le 25 septembre.

Le Conseil Municipal s'est donc réuni le 6 octobre 2017 pour élire le nouveau maire :

Michaël Baré

Marie-Pierre Chatard, Sébastien Portier et Nathalie Champoux ont été désignés 1er, 2ème et 3ème adjoints.

Le conseil municipal autour du nouveau maire.

Travaux

Salle Polyvalente

Les travaux de rénovation et d'extension de la salle polyvalente arrivent à leur terme. L'abandon du marché par l'entreprise de carrelage et faïence a entrainé la difficulté de trouver une entreprise remplaçante qui puisse intervenir rapidement, sans trop retarder les travaux. Le planning a dû être revu et la réception prévue initialement en juillet est reportée début novembre. En octobre les finitions, la peinture, l'électricité, la mise en place des appareils sanitaires, de ventilation, de cuisine ainsi que le nouveau système de chauffage seront réalisés. Les extérieurs sont aussi en cours de transformation avec la création des places de stationnements handicapés, la réfection de l'escalier, des murets en pierre et le nouveau profil de la place. Les entreprises mettent tout en œuvre pour nous livrer cette nouvelle salle polyvalente que les habitants de la commune pourront découvrir prochainement.

Mare des Falvards

A la fin de l'été, la mare des Falvards a bénéficié de travaux d'entretien et de nettoyage des berges.

Après travaux

Cimetière

Afin de permettre l'accès à l'eau pour l'arrosage, les employés communaux ont installé un deuxième robinet dans le cimetière du bas.

Le deuxième mur de la cour de l'école a lui aussi eu droit à sa fresque . Elle a été réalisée durant les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) avec la participation de Mandelle Guittard, parent d'élève.

ECOLE

Départ pour la 6 ème

Avant de partir en vacances les treize élèves de CM2 ont reçu des livres offerts par la municipalité afin de les récompenser pour leur scolarité au sein de l'école avant le passage au collège. En présence de Jonathan Rouzier, Directeur, de Marie-Claude Espagnol, Déléguée Départementale de l'Education Nationale, et de Marie-Pierre Chatard, Adjointe chargée de l'éducation, les élèves ont remercié les organisateurs de cette sympathique manifestation annuelle.

La rentrée 2017-2018 est marquée par une importante hausse d'effectifs. 130 élèves ont effectué leur rentrée en présence du Directeur, Monsieur Jonathan Rouzier et de l'équipe pédagogique au grand complet.

Les agents communaux, Pauline Belloeuf et Marie Gessa, assurent l'accompagnement des classes de maternelle. Florence Rousseau assure le bon fonctionnement de la cantine et, depuis le 1er octobre, Corinne Caillet est chargée des garderies.

PS-MS	Sylvie Sénétaire	33 élèves	PS : 22 / MS : 11
MS-GS	Delphine Sobrier	29 élèves	MS : 8 / GS : 21
CP	Pascal Rossignol	19 élèves	CP : 6 / CE1 :13
CE1-CE2	Marilys Ménal et Delphine Ivain	22 élèves	CE1 : 8 / CE2 :14
CM1-CM2	Jonathan Rouzier et Delphine Ivain	27 élèves	CM1 : 14 / CM2 :13

Pour cette rentrée, la classe des MS-GS a été équipé d'un tableau numérique interactif. La salle de motricité a subi quelques transformations pour ranger le matériel.

FETE NATIONALE 14 Juillet

Dépôt de gerbe au monument

Les jeunes du Camp Dilon invités de la municipalité

Après la traditionnelle cérémonie de commémoration au monument aux morts, les nombreux participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié offert par la commune. Parmi les invités, des jeunes européens du Camp Roger Dilon qui, comme chaque année, séjournaient sur les bords du Gour de Tazenat.

Puis, le pique-nique républicain a pris place, sous les ombrages de la cour de la mairie autour des tables dressées par l'Association des Sapeurs-Pompiers de la commune qui avaient préparé les repas au barbecue.

Au cours de l'après-midi, la Société de Pétanque conviait les amateurs à un concours de boules amical pendant que les pompiers organisaient les exercices et les jeux avec les lances à eau.

Enfin, le bal populaire et le feu d'artifice, organisés par l'Association GAM, ont clôturé cette journée citoyenne bien remplie et très réussie.

Concours de pétanque de l'entente Charbo/Blot Football

Le 23 juillet, le Club de football a organisé son concours de pétanque. Sous un très beau soleil, cinquante-quatre doublettes se sont confrontées. Michel Rossi et Fréderic Rance ont remporté le 1er prix de ce concours.

Le challenge Volige

Le 15 août, l'Association de Pétanque de Charbonnières-les-Vieilles a organisé son concours annuel, le challenge Volige. Plus de 40 équipes se sont affrontées malgré la pluie dans une très bonne ambiance. Le président Michel Rossi a remis le premier prix à l'équipe Gimbert-Rolli de Loubeyrat pour la victoire du concours.

Concours de labour

Le concours départemental de labour, organisé par les Jeunes Agriculteurs du Puy-de-Dôme, s'est déroulé, pour la première fois sur la commune de Charbonnières-les-Vieilles, le moment pour les huit binômes de participants de faire valoir leur technique agricole et pour les visiteurs de rencontrer artisans et agriculteurs locaux.

Le concours de labour a été l'occasion pour plusieurs professionnels de venir faire la démonstration de leur savoir faire, comme le dressage canin pour guider des troupeaux. De nombreuses machines agricoles étaient exposées à coté du terrain de labour, des plus anciennes aux plus impressionnantes. Pour les plus courageux, un tour de montgolfière captive était proposé, permettant d'admirer la vue impressionnante sur le gour de Tazenat. Plus tranquillement, on pouvait pratiquer la balade en calèche. Une belle journée pour le monde agricole !

Four banal de Laligier

L'Association « Autour du Four Banal de Laligier » a fait tourner son pétrin et a proposé son traditionnel pain cuit au four à bois. Une centaine de boules de pain a trouvé preneurs.

Journée du patrimoine

Comme chaque année, de nombreux lieux ont été visités à l'occasion des deux journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre : le Souterrain refuge de Chauviat où l'on pouvait découvrir de vieux métiers et goûter la soupe du déjeuner médiéval ou encore la visite du château de Lord Davis, magnifique demeure emblématique de notre bourg.

Nettoyage du Gour

C'est sous un beau soleil automnal que le samedi 23 septembre a eu lieu le nettoyage annuel du Gour de Tazenat. Les eaux troubles du lac n'ont pas permis la venue des plongeurs, cette année. Mais de nombreux enfants de l'école, accompagnés de leurs parents et de leur directeur, Jonathan Rouzier, ont participé à cette action citoyenne. Un grand merci à eux ! La matinée s'est terminée dans la convivialité autour d'une collation bien méritée.

3 questions à...

Pierre Poussergue

(agent aux services techniques de la commune)

Depuis octobre 2016, le chantier de rénovation et d'extension de la salle polyvalente a été occupé par de nombreuses entreprises. Quelles ont été les interventions des employés communaux sur ce chantier et ses abords ?

Avant le début du chantier , nous avons évacué le matériel existant de la salle : les chaises, les tables et les bancs que nous avons stockés dans les garages de la commune.

Nous avons arraché tous les arbustes et végétaux autour de la salle polyvalente et autour du terrain de pétanque. Nous avons retravaillé le terrain pour l'engazonner, ce qui facilitera l'entretien. Nous avons supprimé les arbustes devant la statue afin de permettre une meilleure perspective de la salle polyvalente. Et enfin, nous avons construit l'entourage de la cuve de gaz avec un grillage renforcé pour une plus grande sécurité.

Quels sont les travaux de voirie prévus autour de l'espace rénové ?

Dans un futur proche, la voirie qui relie la route départementale à la salle recevra un nouvel enrobé. Dès la fin du chantier, nous mettrons au propre les marquages des places de parking autour de la salle de fêtes ainsi que les places de parking handicapés nouvellement créées.

Quels travaux importants ont été réalisés en régie par l'équipe technique municipale cette année ?

Dans l'enceinte de l'école, nous avons fixé des panneaux d'affichage en liège dans le couloir et aménagé la nouvelle salle de motricité avec des rayonnages. Nous avons installé un nouveau tableau d'affichage à l'extérieur et, dans la cour, préparé le mur pour que les enfants puissent peindre leur fresque, repeint le portail de l'école. Enfin, nous avons procédé à la réfection totale d'un appartement du 1er étage qui a pu être loué à un nouvel occupant.

Au cimetière, après avoir amené l'eau dans le bas de l'ancien cimetière en préparation de la Toussaint, nous procédons à l'entretien des allées intérieures et extérieures et à la taille des arbustes.

Avant l'hiver, nous finalisons l'élagage des abords des chemins communaux, colmatons les trous dans les voiries goudronnées à l'aide d'enrobé à froid et nous curons quelques fossés selon les besoins.

Tous ces travaux peuvent être réalisés en régie par notre équipe technique qui possède les qualifications nécessaires pour utiliser les matériels et véhicules adaptés de la commune.

Etat-Civil

Naissance

Le 13 juillet 2017 : Léa Angèle KRAMARZ, fille de Fabien KRAMARZ et de Maïlys GIDEL

Mariage

Le 8 juillet 2017 : Céline MARIE et de Ludovic RANCE, La Brousse

Parrainage civil

Le 8 juillet 2017 : Ilan RANCE MARIE

Le 15 juillet 2017 : Louison DEMONET HUET

Le 15 juillet 2017 : Janis DEMONET HUET

Décès

Le 22 juillet 2017 : Brigitte SENETAIRE née RAVET, à l'âge de 55 ans

Le 28 juillet 2017 : Renée VIALLARD née ELARION, à l'âge de 81 ans

Divers

Recensement militaire des jeunes (RCO):

Les jeunes gens (garçons et filles), nés entre le **1 er octobre 2001** et le **31 décembre 2001** doivent se présenter en personne en mairie avant le **31 décembre 2017** et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, pour procéder à leur recensement.

Pour information

La commune dispose de trois emplacements de bacs à verres : au cimetière, dans le village de la Brousse et sur le parking du Gour de Tazenat.

Vente des tickets de cantine et de garderie

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018 **Les VENDREDIS ci-dessous de 16h à 18h**

MOIS	DATES	MOIS	DATES	MOIS	DATES	MOIS	DATES	MOIS	DATES
Septembre	8 et 22	Novembre	17	Janvier	12 et 26	Mars	9 et 23	Mai	4 et 18
Octobre	6 et 20	Décembre	1 et 15	Février	9	Avril	6	Juin	1,16 et 30

TARIFS (par carnet de 10 uniquement): Cantine : 35 € et Garderie : 15 €

NB : Le ticket de cantine coûte 7,43 € à la commune qui le facture 3.50 € aux familles.

CLALAGE : Les activités du Centre de Loisirs ont repris début septembre, à l'école. Les enfants sont pris en charge à partir de 12 h par les animateurs jusqu'à 18 h. Tarif établi en fonction du quotient familial.

Agenda

Dimanche 15 octobre A partir de 14h	**JOURNÉE du PRESSOIR** Au Moulin des Desniers
Samedi 11 novembre A 11h15	**COMMÉMORATION 11 novembre1918** Suivie d'un vin d'honneur à la salle du préau
Date non communiquée	**TELETHON** Repas salle au préau
Date non communiquée	**RANDONNÉE PEDESTRE** Au bénéfice du **TELETHON**
Vendredi 22 décembre A partir de 17 h	**MARCHÉ DE NOËL** De l'école Salle polyvalente

NOUVEAU QUIZZ

Quel est ce village vu du ciel ?